

## AMAP DU CAROUGE

### Contrat d'engagement Fromages de chèvre

<b>PRODUCTRICE</b> COUET (BESSART) Isabelle Adresse : 79 Rue Traversière 39160 Montagna le Reconduit Téléphone: 06.31.82.61.64 isa.couet@orange.fr	<b>AMAPIEN</b> NOM, Prénom : _____ Adresse : _____ Téléphone: _____ Courriel : _____
---	--

### Engagement du producteur

Mme COUET propose du fromage produit selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique et certifiés par ECOCERT. La livraison sera assurée de mi mars à octobre une semaine sur deux ; le vendredi entre 17h30 et 19h, selon le calendrier joint.  
 En cas de rupture du contrat du fait de la productrice, les chèques seront restitués à l'Amapien.

### Termes du contrat

Ce contrat instaure un partenariat entre moi, Amapien, et Isabelle COUET, productrice de fromage de chèvres. En y adhérant, je préachète du fromage, je manifeste ma solidarité envers un producteur engagé dans une démarche biologique et contribue à faire vivre sa ferme de proximité respectueuse des animaux et de l'environnement. Je l'aide à mieux gérer son volume de production et consomme du fromage dont je connais la provenance et les méthodes d'élevage et de fabrication.

### NOUVEAU cette année !

Afin de vous offrir une gamme de produits plus variée, vous avez la possibilité de faire deux commandes différentes en alternance tous les 15 jours.

Exemple :

- Je veux chaque semaine les mêmes produits : je remplis la colonne **semaine A** et la colonne **semaine B** de la même manière.
- je veux des produits différents semaines A et B : je choisis les produits que je veux dans la colonne semaine A et je choisis d'autres produits différents dans la colonne semaine B.

*L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix, en respectant les horaires de livraison.*

*Tout panier oublié est un panier perdu !*

## PLANNING DES LIVRAISONS 2023

Pas de livraison de novembre 2022 à février 2023

Vous pouvez faire 2 commandes différentes : commande semaine A et commande semaine B ou remplir de la même manière pour les 2 types de semaine. **BIEN FAIRE LE TOTAL GENERAL** en fin de tableau pour connaître la somme totale à répartir en chèques.

Mars 2023	vril	mai	juin	juillet	août	sept	octobre
10 24	7 21	5 19	02 16 30	14 28	11 25	8 22	6 20

Fromages	Nombre de fromages Livraison <b>Semaine A</b>	TOTAL X 9 (9 semaines)	Nombre de fromages Livraison <b>Semaine B</b>	TOTAL X 8 (8 semaines)
Faisselles 6 X 100 g	...X 5,70 =	=	...X 5,70 =	
Frais nature 0,75l	...X 2,05 =	=	...X 2,05 =	
Frais pesto ail ours 0,75l	...X 2,80 =	=	...X 2,80 =	
mi-frais 0,75 l	...X 2,05 =	=	...X 2,05 =	
mi-sec 0,75 l	...X 2,05 =	=	...X 2,05 =	
Sec 0,75l	...X 2,05 =	=	...X 2,05 =	
Montagnon 2,25 l	...X 5,90 =	=	...X 5,90 =	
<b>TOTAL</b>		=		
<b>TOTAL GENERAL (semaines A +semaines B)</b>	=			

Contact Référente:

NOM, Prénom : ROUQUETTE Christine      Tel : 07 69 97 95 06

Adresse mail de l'Amap :

[amap.villemotier@laposte.net](mailto:amap.villemotier@laposte.net)

Site internet : [amapducarouge.fr](http://amapducarouge.fr)

Lieu de distribution :

- chez Sylvain Pathoux, 148, impasse du Carouge, 01270 VILLEMOTIER-
- SAINT-ETIENNE-DU-BOIS, sauf s'il n'y pas de livraison de légumes : à Villemotier

Total à payer	Nombre de chèques :	Montant de chaque chèque
	4 chèques (tous les 2 mois) 8 chèques (1 par mois) autre : _____	

Chèques à l'ordre de : Isabelle Couet, remis à la référente lors de la signature du contrat.

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature du Producteur :

Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'Amapien :